

UNION SPORTIVE VIGIE MOUETTE

Assemblée Générale Ordinaire du 24/01/2011

Etaient présents Section aviron : 10 personnes + 11 procurations
 Section joutes : 3 personnes
 Section ski nautique : 3 personnes
 Section kayak : 3 personnes + 1 procuration
 Soit 20 membres présents + 12 procurations

Liste des présences et des procurations jointes à ce compte-rendu.

Quorum atteint > 25% des adhérents de l'USVM.

Invitée: Mme Sylvie Fayolle adjointe en mairie de Saint Paul en Cornillon, chargée du projet de rénovation de l'USVM.

Sujets évoqués :

1) : rénovation du bâtiment de la ferme

- achèvement de l'isolation de la partie habitation
- électricité : consuel, raccordement à l'installation existante.
- bilan énergétique, plomb, amiante.

2) les nouvelles portes de garage installées en automne sont à peindre pour protection rouille, elles donnent toute satisfaction aux utilisateurs.

3)le projet de rénovation de la base nautique

M. Vincendon et Mme Fayolle ont rencontré en mairie de Saint Paul en Cornillon une délégation de l'US Vigie-Mouette le mercredi 19 janvier 2011 pour travailler sur le projet.

Mme Fayolle : demande que le projet soit chiffré et concrétisé avec l'aide d'un architecte : une aide partielle sous forme de subvention pourrait être accordée par la mairie.

- Si le financement est commun les locaux doivent être « mutualisables ».
- Réservation possible du local à bateaux pour les activités nautiques des sections ou associations sportives de la Vigie-Mouette.

La future cession des lieux à la commune de Saint Paul en Cornillon pose le problème de la garantie pour l'association de pratiquer et développer leurs activités nautiques.

La mairie propose un règlement intérieur pour préciser les modalités de partage des locaux. L'USVM préférerait un bail emphytéotique, légalement plus sûr. La validité d'un règlement intérieur est très aléatoire.

L'USVM souhaiterait également conserver les ressources des locations de la ferme et du parking.

Il est rappelé que les études précédentes notamment les plus récentes nécessitaient un investissement financier souvent trop important.

Le projet pourrait être réalisé par tranches successives et être ainsi plus supportable financièrement.

Au final des discussions, l'USVM souhaite savoir quelle garantie juridique robuste au cours du temps lui permettra de continuer ses activités nautiques avant de dépenser quelque milliers d'euros dans une nouvelle étude de faisabilité architecturale. Ce volet juridique peu abordé dans les projets précédents devrait faire l'objet d'une prochaine réunion avec la mairie.

Malgré ses inquiétudes, l'USVM a une forte motivation partagée avec la mairie: la nécessité de rénover le site pour (re)développer les sports nautiques.

4) bilan financier : par Chantal Durieu comptable de l'USVM

Dépenses particulières : les 3 portes du hangar à bateaux 2500 € branchement électrique de la ferme 1479€

Le reste : foncier (939€), assurances (1230€) edf (600€) eau (194€)

En banque au 31/12/2010 : compte courant (3174€) compte épargne (8770€) livret (248€) compte titre (2359€)

5) Rapport d'activité des sections

- aviron : 160 inscrits à la 17ème rando nautique des Gorges de la Loire avec succès de l'hébergement aux Echandes (100 nuitées) et la participation du club de kayak, stage pour les jeunes (club de natation de Firminiy, école primaire de Saint Paul en Cornillon, stage été avec 22 jeunes) , passage de 15 brevets d'aviron d'argent et 4 brevets d'aviron d'or, formation 2 initiateurs + 4 éducateurs, début des sorties en autonomie le dimanche matin
- kayak : une journée découverte en juin, puis sortie initiation sur le plan d'eau durant l'été.
- ski nautique : maintien de l'activité avec 5 membres, le slalom endommagé en septembre par une crue.

.../...

6) élection du conseil d'administration puis du bureau :

Membres du conseil d'administration élus à l'unanimité

- section aviron 5 représentants : Paul Vercherin Marc Bonnet, Christine Fournier, Chantal Durieu, Sophie Bonnefoi.
- section kayak, 3 représentants : Mathilde Plagnard, François Machabert, Jacques Mignon.
- section ski nautique, 3 représentants Alain Tronchet, François Tronchet, Nicolas Cellier.
- section joutes, 4 représentants : Charles Pansier, Saoud Dallag, Samuel Charles, Belkacem Brahmi

Le président Alain Tronchet donne sa démission après de nombreuses années au service de l'USVM.

Paul Vercherin se présente au poste de Président.

Paul Vercherin est élu à l'unanimité Président de l'USVM.

Secrétaire : Jacques Mignon

Adjointe : Christine Fournier

Trésorier : Alain Tronchet

Adjointe : Chantal Durieu

Prochaine réunion du Conseil d'administration : à préciser selon la future réunion avec la mairie de Saint Paul en Cornillon pour le projet de rénovation de la base nautique USVM. Ce compte-rendu sera approuvé lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.

Le secrétaire : Jacques Mignon

Le président : Paul Vercherin

